

Notice sur un végétal des contrées méridionales, trouvé dans l'état fossile, près de Lausanne, en Septembre 1820 : lue é la Société Cantonale des Sciences Naturelles

Autor(en): **Chavannes, D.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften**

Band (Jahr): **5 (1821-1823)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plano, albo-pruinoso, marginem tenuem nudum æquante; stipitibus longissimis, aggregato-subfasciculatis, curvatisque Ach. Synops. p. 58.

Ad arbores. Misit Schleicher, at specimen malum.

IV. SPHÆROPHORUS. Pers.

CHARACTER GENERICUS.

APOTHECIUM. *Receptaculum* sphæroidem, a thallo formatum, lacero-dehiscens. *Parrenchyma* pulveraceum, in globum congestum.

HABITUS.

Thallus cæspitosus vel fruticulosus; ramis teretibus, solidis, extus crustaceis vel cartilagineis.

1. SPHÆROPHORUS FRAGILIS. Pers.

Thallo cæspitoso, dichotomo-ramoso; ramis fastigiatis, brevibus, tereti-nodulosis obtusis: *receptaculis* constanter sphæricis; margine in maturis inflexo, lacero.

Lichen fragilis. Linn. Spec. Pl. p. 1621. Wulf. in Jacq. Misc. v. 2. p. 92. t. 9. f. 6. c. (mala.)

Coralloides fragile. Hoffm. Pl. lich. t. 33. f. 3. (bona) excl. Dillenii synonym.

Sphærophorus fragilis. Pers. in Ust. Annal. d. Bot. St. 7. p. 23.

Sphærophoron fragile. Ach. ! Synops. p. 287. excl. synonym. Lighthf. Engl. Bot. t. 2474. (optima) Stirp. crypt. Voges. Rhen. ! v. 3. n. 263.

Sphærophorus cæspitosus. De Cand. Fl. Franç. v. 2. p. 327.

Sphærophoron coralloides, cæspitosum. Turn. et Borr. Lichgr. Brit. v. 1. p. 111.

Frequens ad saxa granitica et ad terram summorum Alpium; in summo St. Gotthardi cacumine cui nomen Fibia; in M. Grimsel, Susten. Apothecia, apud nos rarissima, frequentissima legi in M. Bructero.

Lichen caule fruticoso, ramoso erecto, densissime cæspitoso. Hall. hist. v. 3. p. 79.

n. 1962. hujus loci esse non potest; noster enim neque cauliculos perforatos habet, neque argutas spinas ex latiusculo surculo educit. *Sphærophorus coralloides*. Pers. *Lich. globi-*

ferus Linn., in Helvetia, quantum scio, nondum lectus, a nostro differt: thallo fruticuloso, vage ramoso, ramisque vel a prima ætate fibrillosis. Maxime abundantem legi ad Pinus circa Oderbrück in Hercynia.

2. SPHÆROPHORUS MELANOCARPOS. Schær.

Thallo fruticuloso, vage ramoso; ramis compressis, fibrillosis: *receptaculis* maturis planis; margine reflexo. Dill. hist. p. 116. t. 17. f. 34.

Lichen fragilis. Huds. Fl. Angl. p. 558. Lighthf. Fl. Scot. p. 888. Engl. Bot. t. 114. (optima.)

Lichen melanocarpus. Swartz Prodr. Fl. Ind. Occid. p. 147.

Sphærophoron compressum. Ach. Synops. p. 287. excl. synonym. Linn. et Jacq. -- Turn. et Borr. Lichgr. Brit. v. 1. p. 115. Flörke! Deut. Lich. n. 39.

Legit cl. Seringe ad Abietum radices in M. Gurnigel inter muscos.

Notice sur un végétal des contrées méridionales, trouvé dans l'état fossile, près de Lausanne, en Septembre 1820; lue à la Société Cantonale des Sciences Naturelles, par Mr. Dan. Alex. Chavannes, le 1er Novembre.

La campagne de Monrepos, près de Lausanne, est limitée au Nord-Est par une colline de molasse, qui, dans quelques endroits, est escarpée et dans d'autres forme un talus recouvert d'une couche de terre végétale où l'on a planté de la vigne.

Il est entré dans les plans du jardin anglais qu'on y crée actuellement, de percer au travers de ce talus une galerie, dont l'ouverture du côté du Couchant aboutit au pied de l'escarpement sur lequel est placée la rotonde où l'on voit le monument élevé à la mémoire d'Albert Haller, dans les jardins de Villa-Mont. Cette galerie a environ 10 pieds de France de hauteur sur 5 à 6 de largeur; dans la partie dont il va être question, il resté au-dessus de la voûte une épaisseur de roc de plusieurs pieds.

Parvenus à 20 pieds de l'ouverture, les ouvriers qui taillaient dans le roc vif et en enlevaient, à l'aide de coins, des blocs plus ou moins considérables, en ont cassé un trop gros pour être sorti en entier, et l'un des fragmens d'un pied et demi de France de longueur sur un pied deux pouces de largeur, ayant un pied et demi d'épaisseur moyenne, s'est partagé en deux et leur a présenté une partie d'une plante étrangère à nos contrées, dont l'une des sections de la pierre offre le relief et l'autre l'empreinte dans un état de conservation tout-à-fait remarquable.

On y voit un pétiole relevé en bosse de 5 pouces de longueur sur 10 lignes de largeur. De ce pétiole partent au moins 40 folioles carénées et contiguës, c'est-à-dire, serrées les unes contre les autres et disposées en éventail. Cet éventail présente une largeur d'un pied dans sa plus grande dimension, et les folioles les plus grandes ont 10 pouces de longueur à partir du pétiole et 12 lignes de largeur à leur extrémité. Toutes sont tronquées d'une manière inégale, et leurs proportions semblent indiquer qu'elles devaient avoir une longueur, si ce n'est double, du moins d'un tiers plus grande dans leur état d'intégrité parfaite. L'autre moitié de la pierre offre l'empreinte exacte du relief de la première. Un second fragment contenait le reste du pétiole, portant un pied de longueur; malheureusement il a été mis en pièces et ses débris ont été enfouis avec d'autres, de manière qu'on n'a pas pu les retrouver.

En comparant cette médaille extraordinaire du règne végétal avec les analogues vivans et connus aujourd'hui, on ne saurait douter qu'elle n'appartienne au genre *Palmier*; et l'on reconnaît un rameau, ou plutôt une feuille du *chamærops humilis* (palmette), de la variété non épineuse, *non spinosa*, appelée vulgairement en Sicile *ciafagghiuni non spinusi*, plus vulgairement encore *scoparina*.

Le *chamærops* croit en abondance dans la partie méridionale de la Sicile, de l'Espagne, sur les côtes de la Barbarie et en général dans les parties du pourtour de la Méditerranée les plus abritées. Cette plante offre deux variétés, la *spinosa* et la *non spinosa*. La première

s'élève de 4 à 5 pieds dans son pays natal. Ses racines sont un paquet de grosses fibres, en partie hors de terre. Le tronc offre un bourgeon d'une substance tendre, savoureuse et très-agréable au goût, que les Latins ont appelé *cerebrum* (cerveau), et les Italiens *tronza* ou *torso*. Le reste de sa longueur est chargé de grandes écailles triangulaires, engagées dans un tissu filamenteux et roussâtre, lesquelles ne sont que les restes des pétioles de feuilles qui sont tombées successivement. Du sommet de ce tronc sortent des feuilles allongées, composées de folioles carénées, nervées longitudinalement, terminées en pointes, disposées comme les rayons d'un éventail et portées par un pétiole épais, lisse et hérissé sur ses deux bords de petites épines. Le fruit consiste en petits drupes globuleux, renfermant un noyau et dont la pulpe est de la même nature que celle de la date; ils naissent en grappes de l'aisselle des pétioles. Le germe ou le *cerebrum*, a le goût du cardon. Non-seulement cette plante fournit ainsi une nourriture abondante, mais on tire encore parti de ses feuilles pour en faire des cordes, des balais, des paniers, des chapeaux, &c. &c.

Le *chamærops non spinosa* diffère de la variété épineuse en ce que ses pétioles sont sans épines et de plus, ainsi que nous le tenons d'un Sicilien qui a vu notre plante et l'a reconnue au premier coup-d'œil, en ce que l'on ne fait pas usage de son fruit comme nourriture et qu'on emploie essentiellement ses feuilles à faire des balais. Ce qui lui a valu le nom de *scoparina*, de *scopare*, balayer.

Comment et quand le végétal pétrifié que nous avons sous les yeux est-il venu sur les bords du Léman? C'est ce que nous laisserons décider à de plus habiles que nous. Qu'elle que puisse être cependant l'hypothèse que l'on adopte, soit qu'on suppose que le palmier ait fait un jour partie de la Flore de nos contrées, ou bien que la feuille dont il est question ait été amenée du midi par les eaux qui couvrent jadis nos continens actuels; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'on l'a trouvée profondément engagée dans la molasse qui compose la colline de Monrepos et en général le sol du

territoire de Lausanne, et qu'elle a donc existé avant cette formation.

Les débris sortis de la grotte, et qui ont été extraits de la même masse dont notre pierre faisait partie, n'ont offert que ce seul échantillon de *chamærops*. Des veines et des rognons d'argile dont la molasse est traversée dans plus d'un endroit ont, à la vérité, présenté nombre d'empreintes de végétaux, mais toutes sont dans un état de pourriture qui ne permet pas de les déterminer avec quelque exactitude; cependant, on en voit assez pour décider qu'elles n'ont rien de commun avec le *chamærops*; quelques-unes semblent offrir des traces de fucus, d'autres de petites branches, d'autres des feuilles ovales sur lesquelles on n'aperçoit pas de nervures; ou du moins qui n'en conservait que de si faiblement indiquées qu'elles ne peuvent fournir aucun caractère distinct.

Il paraît aussi par la coupe de la pierre, dont les bords dépassent les folioles tronquées, que l'empreinte que nous possédons formait la totalité de la partie du rameau qui s'est trouvé engagée, ce qui en manque se trouvait donc détruit lorsque le dépôt qui l'a reçue s'est formé, et cette circonstance, jointe à l'absence de tout autre vestige semblable, semblerait devoir faire pencher la balance en faveur de l'opinion qui ferait regarder notre feuille comme une étrangère que les eaux nous auraient apportée. . . . Mais je m'aperçois que je me jete dans le vaste champ des conjectures; la saine géognosie s'en abstient aujourd'hui; elle se borne à rassembler des faits; celui que je viens de vous signaler, Messieurs, peut être classé dans le nombre des plus remarquables; il est le premier de ce genre que nos contrées aient offert à l'observation; il a étonné dernièrement deux hommes qui font autorité dans le monde savant, et que j'ai conduit sur les lieux, M. le Baron de Buch et M. Buckland, Professeur de Géologie dans l'Université d'Oxford. — J'ai eu la satisfaction de leur entendre dire, qu'aucune formation de molasse ne leur avait jusqu'à présent offert de phénomène semblable, et que notre cabinet se trouvait enrichi d'un monument de premier ordre, soit par ce qu'il offre de curieux en lui-même, soit par la beauté de sa conservation.

Note sur le grès molasse, faisant suite à la notice sur le végétal fossile trouvé à Monrepos, fournie par Mr. Lardy.

Ce grès molasse, dans lequel on a trouvé l'empreinte remarquable qui fait l'objet du mémoire de M. Chavannes, appartient à une formation qui remplit à-peu-près toute la grande vallée qui se trouve entre les Alpes et le Jura et qui constitue la partie basse de la Suisse.

Le sol de nos plaines, abstraction faite de la terre végétale, est formé par un amas de gravier et de cailloux roulés et de débris plus ou moins alternés des roches qui constituent nos montagnes.

Ce gravier recouvre immédiatement le grès en question, sauf dans les endroits où les collines de grès percent les amas de gravier et s'élèvent quelquefois à une hauteur assez considérable.

Le grès offre en Suisse deux variétés principales, le *Nagelflue* et la *Molasse*.

Le *Nagelflue* (*roche à tête de cloux*) est une roche composée de fragmens arrondis, en partie calcaire en partie siliceux, réunis par un ciment généralement de nature calcaire et traversée assez souvent par des veines de spath calcaire.

Cette roche repose sur des couches d'un grès à fin grain et fort dur qui paraît ne différer du *Nagelflue* proprement dit que par une plus grande ténuité de ses parties constituantes.

Ces couches de grès alternans avec des couches de marne et quelquefois avec des couches de houille d'une mauvaise qualité.

Le grès à fin grain renferme des ammonites, mais elles y sont très-rares.

En général, les couches du *Nagelflue* et des roches qui lui sont subordonnées, sont inclinées au Sud ou au Sud-Est; elles forment une bande en zone de 2 à 3 lieues de largeur qui suit la lisière septentrionale de la chaîne des Alpes.

Les points de contact entre le *Nagelflue* et les roches alpines proprement dites, sont trop rares ou trop douteux, pour qu'on puisse prononcer avec certitude sur les relations qui